

mesures nécessaires pour recruter et entraîner un million d'hommes, et l'on construisit rapidement de grands camps pour les recevoir. A une mission franco-anglaise qui se rendit en ce pays, les autorités déclarèrent qu'une division de l'armée régulière serait envoyée en France à une date rapprochée; le 22 juin on annonça que ces troupes venaient d'arriver sans accident. Successivement, d'autres contingents suivirent; le mouvement des troupes composant la Garde Nationale commença le 15 octobre et dura tout le reste de l'année. Dès la fin d'octobre, quelques bataillons d'infanterie des troupes des Etats-Unis entrèrent dans les tranchées du front français pour y recevoir le baptême du feu. Leurs premières pertes furent subies le 3 novembre, lors d'une attaque par les troupes "de choc" allemandes.

PARTICIPATION DES DOMINIONS BRITANNIQUES D'OUTRE-MER ET DES COLONIES, 1917.

Jusqu'alors les quatre divisions de l'armée canadienne en campagne avaient été maintenues à effectifs complets, par l'enrôlement volontaire, sans beaucoup de difficulté; toutefois le recrutement déclina et, au commencement de l'année, il devint évident que l'on ne pouvait compter avec certitude sur cette source pour maintenir au complet le contingent canadien. Outre le corps d'armée et les troupes de renforts à l'entraînement en Angleterre, on avait organisé plusieurs bataillons d'unités forestières et de chemins de fer, qui étaient employés sous les ordres des quartiers généraux. De nombreux réservistes du Royaume-Uni vivant au Canada avaient rejoint leur régiment au commencement de la guerre; de plus un grand nombre de Canadiens s'étaient enrôlés dans l'aviation britannique, dans l'aviation navale et dans le service auxiliaire de patrouille des côtes. Un état, mis à jour le 15 novembre, portait à 441,862 le nombre total des hommes enrôlés dans l'armée canadienne depuis le commencement de la guerre. Un projet de loi sur le service militaire obligatoire fut proposé au Parlement le 11 août et adopté le 29 du même mois. Cette loi pourvoyait à la levée de cent mille hommes, les premiers échelons de cette levée devant rejoindre leur corps le 2 janvier 1918. Une taxe de guerre sur le revenu fut également imposée. Le 12 octobre, le ministère fut réorganisé et prit le nom de Gouvernement Unioniste; une élection générale qui eut lieu le 17 décembre donna à la nouvelle administration une majorité imposante. Les souscriptions de la population aux œuvres de guerre augmentèrent considérablement pendant l'année. Le 21 juin on avait nommé un contrôleur des vivres, qui règlementa la vente et la distribution de différents produits alimentaires; le prix du blé fut fixé; il resta immuable jusqu'au 31 août 1918. Un arrêté ministériel pris le 22 décembre, sous l'autorité de la loi des mesures de guerre, prohiba l'importation au Canada des boissons spiritueuses à partir du 24 décembre 1917.

Les contingents de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande furent entretenus au moyen d'enrôlements volontaires, au prix des plus grands efforts. On dut adopter différentes méthodes de pression indirecte pour stimuler le recrutement. On inaugura en Australie